



MÉMOIRE PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'INDUSTRIE DU GAZ DE SCHISTE¹ AU QUÉBEC

8 novembre 2010

Nous remercions le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) de nous fournir l'opportunité de soumettre ce mémoire traitant du développement durable de l'industrie du gaz de shale au Québec.

Notre mémoire se limite aux deux sujets suivants :

- 1) L'importance de développer au Québec une expertise ainsi qu'une industrie de biens et services connexes;
- 2) L'acceptabilité sociale : le cas d'Intragaz.

À titre d'acteur de l'industrie gazière au Québec, nous appuyons le développement responsable de l'industrie du gaz de shale au Québec.

QUI EST INTRAGAZ

Intragaz, basée à Trois-Rivières, célébrera son 20^e anniversaire en février 2011 et est membre de l'Association pétrolière et gazière du Québec. Nous sommes le seul non-producteur à siéger au conseil de l'Association.

Intragaz possède et exploite les deux seuls sites d'emmagasinement souterrain de gaz naturel au Québec. Ces sites ont été développés à partir de deux gisements épuisés, c'est-à-dire des gisements, dont le gaz a été produit et vendu, qui ont été exploités commercialement jusqu'à ce qu'il ne soit plus rentable de le faire, et ont une capacité actuelle de volume utile d'environ $143 \cdot 10^6 \text{ m}^3$. Le site de Pointe-du-Lac est situé sur la rive nord près de Trois-Rivières alors que celui de Saint-Flavien est situé sur la rive sud près de Québec.

Le site d'emmagasinement de Pointe-du-Lac, aménagé à partir d'un gisement épuisé de gaz naturel en nappe aquifère, est entré en service en juillet 1990. Ce gisement découvert en

¹ Notre mémoire, par souci de précision, réfèrera aux gaz de shale et non aux gaz de schiste, même si dans la population en général, du fait des médias, on ne fait pas cette distinction. Les schistes sont des roches métamorphiques et ne peuvent produire du gaz. Les gaz de shale, que l'on trouve au Québec, proviennent d'une roche sédimentaire. Il est aussi important de rappeler que les gaz de shale sont en fait du gaz naturel, élément fondamental qui semble parfois être perdu dans le débat entourant les gaz de shale.

1956 a produit du gaz naturel pour fins commerciales de 1965 à 1976. Celui de Saint-Flavien est le fruit de l'aménagement d'un gisement épuisé dont le gaz naturel avait été produit par SOQUIP de 1980 à 1994.

La conversion des gisements épuisés de Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien en sites d'emmagasinement souterrain a été couronnée de succès. La fiabilité des sites à travers les années a été exemplaire. Gaz Métro et ses clients bénéficient donc depuis près de vingt ans d'un outil d'emmagasinement fiable et performant situé au Québec. Au cours des vingt dernières années, nous avons développé une expertise unique au Québec.

Dans le cadre de son activité d'emmagasinement, Intragaz a dû obtenir au fil des ans des permis et des baux. Intragaz détient actuellement neuf permis et deux baux d'exploitation. Deux de ces permis font l'objet d'une entente de partenariat avec des producteurs.

Il est à noter que les installations de surface, les équipements ainsi que les puits d'exploitation d'un site d'emmagasinement sont très similaires à ceux qui seront nécessaires à la production des gaz de shale.

Intragaz, soucieuse de l'environnement, se préoccupe de la santé et de la sécurité de ses employés, ainsi que de ses voisins. En 2010, le site de Saint-Flavien a franchi le cap des 12 ans sans accident de travail et celui de Pointe-du-Lac a atteint les 9 ans. De plus, Intragaz a su établir au fil des ans des relations ouvertes et soutenues avec les acteurs du milieu.

IMPORTANCE DE LA CRÉATION D'UNE INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE BIENS ET SERVICES CONNEXES

Quoique nous ne soyons pas un producteur gazier proprement dit, les biens et services que nous utilisons dans nos activités d'emmagasinement de gaz naturel ressemblent beaucoup à ceux utilisés par les producteurs :

- Sismique
- Forage
- Tuyauterie
- Cimentation
- Ingénierie
- Géologie/géochimie/géosciences
- Entretien des puits
- Compression
- Déshydratation
- Conduites de gaz
- Instrumentation
- Automatisation
- Etc.

Nous avons investi environ 144 millions \$ pour développer nos sites d'emmagasiner au cours des 20 dernières années. L'absence d'une industrie de biens et services de pétrole et gaz au Québec nous a forcés à verser une part importante de cet argent à l'extérieur du Québec.

De plus, l'absence au Québec de la plupart des biens et services spécifiques à notre industrie a entraîné des surcoûts et des inefficacités. À titre d'exemple, faire venir une foreuse de l'Alberta au Québec entraîne des coûts importants de mobilisation et de démobilisation et nécessite des délais importants. Pareillement, l'achat de conduits de forage à l'extérieur du Québec occasionne des frais de transport élevés. Finalement, les délais de livraison de pièces spécialisées venant de l'extérieur peuvent entraîner des délais dans la réalisation des projets et des surcoûts. En somme, la situation actuelle est loin d'être optimale pour un acteur tel Intragaz.

Nos activités à elles seules ne sont pas suffisantes pour justifier la création d'une industrie de biens et services connexes au Québec. En revanche, le développement des gaz de shale permettrait sûrement l'essor d'une telle industrie au Québec, car la rentabilité des gaz de shale dépendra en bonne partie de la disponibilité de biens et services compétitifs avec ce qui se fait ailleurs.

Nous sommes convaincus que le Québec bénéficierait grandement de la création d'une industrie de biens et services connexes à l'industrie des hydrocarbures. Certains prétendent que les retombées économiques de l'industrie des gaz de shale seront moindres au Québec à cause de l'absence d'une industrie de biens et services connexes. Il s'agit d'un bel exemple de la poule et de l'œuf. Sans le développement des gaz de shale, une industrie connexe de biens et service ne se développera pas. Pareillement, sans une industrie compétitive de biens et services connexes au Québec, les gaz de shale ne pourront se développer de façon compétitive. Par conséquent, le gros bon sens dicte que le développement des gaz de shale résultera en la création d'une industrie de biens et services au Québec. L'absence actuelle de cette industrie fait en sorte que le Québec a tout à gagner car nous partons littéralement à zéro. La création d'une industrie connexe de biens et services nécessitera de nouveaux investissements et de nouvelles expertises qui résulteront en de nouveaux emplois et une activité économique accrue.

L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE : LE CAS D'INTRAGAZ

Comme mentionné précédemment, nous sommes en exploitation depuis bientôt 20 ans. À ce titre, nous osons croire que nous sommes un exemple réel d'acceptabilité sociale. Nous avons toujours eu comme objectif d'entretenir des relations positives à long terme avec le milieu où nous œuvrons. En nous basant sur notre propre expérience, nous sommes convaincus que la cohabitation de l'industrie gazière avec le milieu est non seulement possible mais peut être gagnant-gagnant. Il serait déraisonnable de prétendre

que le développement des gaz de shale n'entraînera aucun inconvénient. Par contre, l'inverse est aussi vrai : tout n'est pas noir. Partout en Amérique du Nord, le gaz naturel est vu comme faisant partie des moyens pour combattre les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants. De plus, il est inévitable que le développement d'une nouvelle industrie spécialisée nécessitant des investissements considérables entraîne des retombées économiques directes et indirectes importantes.

Le développement des gaz de shale se fera sur une longue période. Par conséquent, tout comme pour Intragaz, il est dans l'intérêt des producteurs de développer des relations positives à long terme avec le milieu. Ceci fait en sorte que les producteurs deviendront des citoyens corporatifs à part entière des communautés où ils œuvreront avec tous les bienfaits que ceci entraîne.

L'acceptabilité sociale est parfois un concept abstrait qui peut s'opérer de bien des façons. Nous sommes confiants que lorsque nous aurons des frères, des sœurs, des amis(es), des cousins, des tantes, etc. qui travailleront dans l'industrie, notre façon de percevoir celle-ci changera grandement. Le passage d'une industrie exogène à une industrie locale nous permettra de la faire nôtre. Nous avons l'opportunité de faire en sorte qu'un jour nous serons fiers de notre contribution au développement responsable de cette richesse qu'est le gaz naturel. Présentement, nous dépendons de l'expertise, des biens et des services venant d'ailleurs. Il n'y a absolument rien qui nous empêche de développer notre propre expertise afin de devenir autonome et même d'offrir aux autres notre nouveau savoir-faire. Intragaz en est un bel exemple.

SUGGESTION

Nous avons une seule suggestion à formuler au BAPE, soit celle de l'importance de reconnaître le besoin d'efficacité à toutes les étapes du développement des gaz de shale. La réalité de l'exploration et de la production du gaz naturel de shale est toute autre que celle du gaz naturel en milieu dit conventionnel. Dans ce dernier cas, l'enjeu principal est de trouver un réservoir avec les caractéristiques appropriées. Pour le gaz naturel provenant du shale, le défi est plutôt de pouvoir produire de façon rentable des réserves de gaz déjà identifiées et connues. Pour ce faire, il faut atteindre une économie d'échelle ainsi qu'une grande efficacité à toutes les étapes. Une économie d'échelle implique nécessairement des activités répétitives de nature similaire. Tout le monde s'entend qu'il faut bien encadrer cette industrie, comme toute autre industrie d'ailleurs. Par contre, les caractéristiques propres à cette industrie font en sorte que cet encadrement doit être adapté. Sinon, il n'y aura tout simplement pas d'industrie à encadrer. Ceci ne veut pas dire couper les coins ronds, tout au contraire. Un exemple d'efficacité dans l'encadrement pourrait être une approche « guichet unique » afin d'avoir sous le même toit tout ce qui concerne l'émission et le suivi de permis.

Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'il existe actuellement un encadrement rigoureux de l'industrie, auquel Intragaz s'est toujours conformée. L'enjeu est que cet encadrement n'est pas bien adapté à la nature répétitive de l'industrie des gaz de shale.

Nous souhaitons que notre mémoire, basé sur l'expérience d'un des rares acteurs de l'industrie gazière au Québec, soit utile au BAPE dans sa réflexion sur le développement durable de l'industrie du gaz de shale au Québec.